

[texte](#)

[article](#)

## **Handicap : renforcer les solidarités locales à l'échelle de la commune**

Par: Hugues Lepoivre, Association des Parents et Amis du centre Mont Riant /

Publié le : 27 Avril 2020

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

### **Conflits de logiques**

La pandémie m'amène, entre autres, à 3 constats qui imposent de revenir sur le rôle des communes en matière de handicap.

Nous sommes tous vulnérables face au Covid-19 et cela nous amène à plus de solidarité. Nous sommes tous en situation de handicap en période de confinement du fait de ses effets directs et indirects, et cela devrait nous aider à changer de regard sur le handicap. La logique marchande comme la logique administrative sont imperméables à ces considérations et il aurait fallu une volonté politique qui s'en inspire pour penser à commencer par repérer les plus vulnérables et leurs besoins, pour que les EHPAD comme les ESMS ne manquent pas de masques, notamment, et la même chose pour les SDF, qui n'ont plus eu d'accueil. Une démarche inclusive aurait consisté à se poser la question de savoir où sont les besoins vitaux, puis urgents, puis cruciaux..., une société normative comme la notre fait un choix inverse, elle affecte en fonction de normes, puis elle regarde si par hasard il reste un peu pour ceux qui auraient eu besoin de plus, et pas de chance, en cas de crise il n'y a jamais assez ! Cet échec démontre à mes yeux la centralité de la question du handicap, et de la lutte contre l'exclusion en général, dans l'évaluation des dispositifs de droit commun.

Le secteur hébergement de personnes handicapées a souvent été assez résilient, globalement, peut-être grâce à des pratiques de solidarités entre acteurs plus ou moins ancrées. À chaque fois qu'une suspicion a émergé et malgré le manque d'équipements fournis par les pouvoirs publics, le soutien des autres établissements ou services a permis de

trouver des équipements et des renforts qui ont permis à ce jour d'éviter toute dérive. Je crois qu'à côté le secteur social a fait de même.

Mais cette résilience fondée sur la seule solidarité locale est hyper fragile, et la crise actuelle décuple, aujourd'hui encore, les difficultés liées à la stigmatisation et/ou à l'isolement. Le secteur handicap, ce n'est pas un choix, est contraint de fonctionner beaucoup trop en vase clos. Il est, sauf exception, maintenant tout à fait partant pour le pari de l'inclusion, et la résistance est plus dans le manque de réponses adaptées de la part du milieu ordinaire et des acteurs du droit commun, qui s'estiment en difficulté. Pour réduire ces résistances ou difficultés, les Mairies, éventuellement épaulées par les métropoles, seraient les mieux placés pour jouer un rôle décisif. Aujourd'hui bien des familles sont en grande difficulté, du fait de leur isolement (il y a forcément des situations non repérées) ou des difficultés du secteur à leur apporter des réponses satisfaisantes, même pour les situations suivies.

Ces 3 constats posés, outre l'urgence de propositions pour mieux gérer la crise, (en particulier repérer une par une les personnes seules ou familles en difficulté et les orienter vers un acteur adapté, qu'il conviendrait de soutenir) il me semble opportun de revenir sur le rôle en matière de handicap de la collectivité fondamentale qu'est la commune. Je me permets de suggérer deux 2 pistes à ce sujet.

La notion de société inclusive est révolutionnaire, et c'est cette révolution qu'il faut amorcer.

D'une part, changer l'accroche et la structure des projets communaux. Il ne s'agit pas, pour la commune, d'"accompagner les personnes", mais de changer radicalement l'environnement pour ces personnes, et d'inciter tous les membres de la cité, depuis leur place, à lutter contre l'isolement et la stigmatisation. Tout citoyen, avec ou sans particularité a droit aux biens communs, en terme de mobilité, de loisirs, de logement, de soin, de travail... La France est très en retard et certaines métropoles le sont particulièrement. La notion de société inclusive est révolutionnaire, et c'est cette révolution qu'il faut amorcer.

D'autre part, pour garantir à la fois une prise en compte concrète des besoins et une élaboration réaliste de solutions il faut créer à l'échelle de la commune, et peut-être des quartiers et de la métropole, une sorte de "conseil local du handicap", qui permettrait de réunir des représentants des pouvoirs publics, des personnes, de leurs aidants (familiaux et professionnels) et des acteurs du territoire (entreprises, gestionnaires de centres de loisirs, etc). Ce niveau d'élaboration est à la fois indispensable et impossible à faire vivre sans volonté politique très affirmée, d'où l'importance que ce conseil soit présidé par le Maire.

Le choc de la crise, le fait que nous soyons tous en même temps en situation de handicap, rend audible ce "nouveau" regard.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

## Sommaire